

<https://lillebonne.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article369>



# Évaluation des élèves à l'entrée au CE2 - ressources

- Archives -

Date de mise en ligne : mardi 1er septembre 2015

---

Copyright © Circonscription Éducation Nationale de Lillebonne - Tous droits  
réservés

---

À la rentrée 2015, les enseignants de CE2 doivent mettre en place une évaluation des élèves en français et mathématiques à des fins diagnostiques. Le but est de permettre aux équipes pédagogiques d'identifier les difficultés potentielles de chaque élève et de mettre en place une réponse adaptée dès le début de l'année scolaire.

La banque d'outils pour l'évaluation regroupe 3 livrets et plus de 400 fiches que l'enseignant peut utiliser pour mettre en place des évaluations à des fins diagnostiques et selon les objectifs poursuivis au sein de sa classe. Le but est de permettre d'identifier les difficultés potentielles de chaque élève et, ainsi, de mettre en place une réponse adaptée.

# 400 fiches évaluation pour le français et les mathématiques

Au total, plus de 400 fiches sont indexées pour faciliter la recherche d'exercices selon plusieurs critères (discipline, domaine d'apprentissage, compétences, niveau de difficulté). Pour chaque exercice, deux fiches sont à télécharger : le document élève et le document enseignant qui présente les consignes de passation et de correction.

Les fiches évaluation en français et mathématiques

- [Accéder à la base des fiches français](#)
- [Accéder à la base des fiches mathématiques](#)

Issus d'épreuves étalonnées, validées sur des échantillons nationaux par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp), les exercices proposés sont centrés sur les compétences mises en jeu dans les apprentissages, indépendamment des méthodes pédagogiques employées. Ils permettent aux enseignants d'apprécier le degré de maîtrise de la compétence évaluée et d'adapter leur progression pédagogique aux besoins recensés.

De plus, chaque item propose une indexation selon quatre niveaux de difficulté :

- Niveau 1 : les acquis de base avec un taux de réussite supérieur ou égal à 80%
- Niveau 2 : les acquis approfondis avec un taux de réussite compris entre 50% et 80 %
- Niveau 3 : les acquis remarquables avec un taux de réussite entre 20 % et 50 %
- Niveau 4 : les acquis remarquables experts avec un taux de réussite inférieur à 20 %

## 3 exemples de livrets

À titre d'exemple, afin de guider les enseignants dans la sélection des fiches, la direction générale de l'enseignement scolaire a élaboré trois livrets proposant chacun une sélection d'environ 70 items parmi ceux de la base de la banque d'outils.

*L'usage de ces livrets n'a aucun caractère obligatoire* ; ils sont proposés afin d'aider les enseignants s'ils ne souhaitent pas constituer eux-mêmes leur combinaison d'items. A cet égard, le nombre d'items retenus, ainsi que la durée de l'évaluation ne doivent pas être considérés comme une norme et peuvent être adaptés par les enseignants, en fonction de leurs objectifs et du contexte d'exercice.

Un dossier de passation accompagne chaque exemple de livret. Il donne l'organisation des items en séquences, les durées, conditions et consignes de passation, de correction.

*Chaque séquence de passation proposée dans ces livrets est de 35 à 40 minutes environ. À raison de deux séquences par jour, l'évaluation, si elle est conduite sur la base de ces livrets, peut se dérouler sur une semaine. Elle peut durer deux semaines si les enseignants n'en proposent qu'une par jour, ce qui est possible en fonction des lieux et des projets.*

Les items sélectionnés dans chaque domaine disciplinaire ont été regroupés en séquences de passation selon des modalités différentes.